

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe thématique Chasseurs de 12h15 à 13h45 à la Buvette.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications (YR)			
	2.	Dépôts Interpellations : (19_INT_370) Christelle Luisier Brodard, (19_INT_371) Rebecca Joly, (19_INT_372) Yvan Pahud, (19_INT_373) Léonore Porchet, (19_INT_374) Olivier Petermann, (19_INT_375) Nathalie Jaccard, (19_INT_36) Jérôme Christen. Simple questions : (19_QUE_040) Philippe Vuillemin, (19_QUE_041) Catherine Labouchère, (19_QUE_042) Yvan Pahud. Postulats : (19_POS_151) Pierre-André Romanens, (19_POS_152) Jean-Bernard Chevalley, (19_POS_153) Nathalie Jaccard, (19_POS_154) Stéphane Montangero. Motions : (19_MOT_097) Séverine Evéquo, (19_MOT_098) Jean Tschopp.			
RENV-CE	3.	(19_INT_363) Interpellation Stéphane Rezso et consorts - Qui contrôle qui ? (Développement)			
RENV-CE	4.	(19_INT_366) Interpellation Nicolas Croci Torti et consorts - Barrage au fil du Rhône : un long fleuve (trop) tranquille ? (Développement)			
RENV-CE	5.	(19_INT_367) Interpellation Josephine Byrne Garelli et consorts - Aide à l'intégration scolaire : pénurie de personnel, enfant en manque de prise en charge ? (Développement)			
RENV-CE	6.	(19_INT_368) Interpellation Stéphane Montangero et consorts - Huile de palme : ne nage-t-on pas à contre-courant ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 18 juin 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	7.	(19_INT_369) Interpellation Philippe Cornamusaz et consorts - Pêcheurs professionnels en difficultés. (Développement)			
RENV-COM	8.	(19_MOT_094) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts - En cas de décision de renvoi forcé, le canton examine la situation de santé des personnes concernées avant d'exécuter le renvoi ! (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au Conseil d'Etat (oui), opposés à une demande de renvoi à l'examen d'une commission (non), sont préférés par 67 oui, 65 non et 1 abstention. Au vote nominal, le précédent résultat est infirmé par 69 oui, 70 non et 1 abstention (voix prépondérante du président). La motion est donc renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
OA	9.	(84) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Yves Ferrari et consorts "Glyphosate, le nom scientifique d'un pesticide cancérigène plus couramment appelé Roundup !" (15_MOT_067) et Exposé des motifs et projet de décret chargeant le Conseil d'Etat d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan d'action visant à réduire l'utilisation du glyphosate (2ème débat) (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés sans discussion. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 105 oui, 25 non et 7 abstentions. Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Ferrari (acceptation du rapport) sont adoptées à une très large majorité, avec quelques abstentions.	DTE.	Luccarini Y.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 18 juin 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	10.	<p>(75) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur les procédés de réclame du 6 décembre 1988 et rapport du CE sur la motion Sandrine Bavaud demandant au Conseil d'Etat de légiférer afin d'interdire les publicités idéalisant ou dégradant les femmes sur l'espace public (11_MOT_136) (1er débat)</p> <p>(1er débat) : l'entrée en matière est acceptée à l'unanimité. Art. 5b, al. 2, 1er amdt com (« la personne représentant l'un des sexes ») accepté à l'unanimité ; 2e amdt com (« inconvenante ») accepté à l'unanimité ; art. 5b amendé accepté à l'unanimité. Art. 24, al. 2, amdt com accepté à l'unanimité ; art. 24 amendé accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par (majorité des ¾ requise) 84 oui, 8 non et 3 abstentions.. (2e débat) : Art. 5b, 24 et 2 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité moins une abstention.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Bavaud (acceptation du rapport) sont adoptées à l'unanimité.</p>	DTE.	Rydlo A.	
OA	11.	<p>(80) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Muriel Thalmann et consorts - Pour une analyse de l'impact des politiques publiques permettant d'atténuer les inégalités économiques et sociales entre les femmes et les hommes</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport) sont adoptées à une très large majorité, avec quelques abstentions.</p>	DTE.	Stürner F.	
TRAITE	12.	<p>(18_INT_237) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Carine Carvalho et consorts - Du sexisme à vendre au Comptoir suisse ?</p>	DTE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 18 juin 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	13.	(18_MOT_028) Motion Rebecca Joly et consorts - La loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites devient-elle une antiquité ? Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération de la motion et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées à une très large majorité avec quelques abstentions.	DTE, DFIRE	Luccarini Y.	
RENV-T	14.	(18_INT_274) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sonya Butera et consorts - Séismes, se préparer sans trembler...	DTE.		25/06/2019
RENV-T	15.	(18_INT_210) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yvan Pahud - Deux poids, deux mesures dans l'application des arrêts du Tribunal fédéral ?	DFJC.		25/06/2019
RENV-T	16.	(18_POS_064) Postulat Pierre Zwahlen et consorts - Encourager les formations continues durant la transition numérique	DFJC, DIRH	Neyroud M.	25/06/2019
RENV-T	17.	(16_INT_610) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Jobin et consorts - L'Etat de Vaud a-t-il financé un concert sataniste le 30 octobre dernier ?	DFJC.		25/06/2019
RENV-T	18.	(16_INT_625) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - Enfant placée, enfant abusée...	DFJC.		25/06/2019
RENV-T	19.	(18_INT_124) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Myriam Romano-Malagrifa - Quelle place pour les arts du cirque dans notre canton ?	DFJC.		25/06/2019
RENV-T	20.	(18_INT_200) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel - Est-ce la mission d'une Direction d'Ecole vaudoise que de s'engager sur un sujet politique ?	DFJC.		25/06/2019

Séance du Grand Conseil

Mardi 18 juin 2019

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(18_INT_113) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Léonore Porchet - Souffrons-nous d'amnésie visuelle ?	DFJC.		25/06/2019
RENV-T	22.	(17_INT_692) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts - Mieux aider les jeunes à gérer leur argent	DFJC.		25/06/2019
RENV-T	23.	(17_INT_652) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Aliette Rey-Marion - Au secours des festivals d'Avenches !	DFJC.		25/06/2019
RENV-T	24.	(107) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil portant sur le rapport d'évaluation de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) sur la mise en oeuvre de la loi sur les écoles de musique (LEM)	DFJC.	Berthoud A. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	25/06/2019
RENV-T	25.	(19_RES_027) Résolution Alexandre Berthoud et consorts au nom de la commission ad'hoc en charge du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil portant sur le rapport d'évaluation de la FEM (Développement et mise en discussion sans les 20 signatures)			25/06/2019
RENV-T	26.	(18_INT_216) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alain Bovay et consorts - La fête des écoles se mue-t-elle en promontoire d'actions politiques ?	DFJC.		25/06/2019
RENV-T	27.	(18_INT_244) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Thierry Dubois - EPFL : une école victime de son succès !	DFJC.		25/06/2019

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :